

Dépannage d'urgence

des fauteuils roulants manuels ou motorisés

- Vous êtes en panne avec votre fauteuil roulant sur la route, au domicile, au travail ou en milieu scolaire?
- Votre fauteuil roulant ne fonctionne pas à cause d'un problème mécanique ou d'une défectuosité dans le système de propulsion électrique?

Notre service de dépannage d'urgence tentera d'éliminer la cause du problème et de remettre votre fauteuil roulant en état afin que vous puissiez l'utiliser dans l'immédiat.

Toutefois, vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec notre service d'aides techniques (418 529-9141, poste 3700) pour obtenir une vérification plus poussée et la réparation complète de votre fauteuil roulant.



Territoire couvert

- Région de Québec jusqu'aux limites de Lac-Beauport
- Lac-Saint-Charles
- L'Ange-Gardien
- L'île d'Orléans (Saint-Laurent, Saint-Pierre, Sainte-Pétronille)
- Saint-Augustin-de-Desmaures
- Sainte-Brigitte-de-Laval
- Val-Bélair

Horaire

Printemps, automne, hiver

- Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
- Fin de semaine et jour férié : 12 h à 20 h

Été (de la Saint-Jean-Baptiste à la fête du Travail)

- Lundi au vendredi : 8 h 30 à minuit
- Fin de semaine et jour férié : 10 h à minuit

Nous joindre

- Lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h 30 : **418 649-3700**
- Soir, fin de semaine et jour férié : **418 529-9141, poste 0**

Programme d'aides techniques à la mobilité

525, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1M 2S8

Téléphone : **418 649-3700**

Télécopieur : 418 529-4267

www.irdpq.qc.ca

Programme d'aides à la mobilité



Adultes et aînés

2014-11



Bienvenue dans notre programme

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans le Programme d'aides techniques à la mobilité. Notre programme vous offre les services suivants :

- Évaluation de vos besoins liés aux déplacements et à la posture
- Attribution tenant compte des critères d'admissibilité et de financement des différents organismes payeurs
- Commande d'un fauteuil roulant et de ses composants
- Fabrication d'éléments de posture et coussins spécialisés
- Atelier de réparation des fauteuils roulants et d'éléments posturaux
- Suivi de la garantie avec le fabricant
- Récupération des fauteuils roulants couverts par la RAMQ, lorsqu'ils sont défectueux, non utilisés ou s'ils ne correspondent plus aux besoins
- Remise à neuf des équipements

N'hésitez pas à poser des questions ou à transmettre vos commentaires aux intervenants.

Jean-François Cantin
Chef de programme



Demandes d'information

Vous avez une question concernant :

- **La liste d'attente pour un service ?**
Composez le 418 649-3700.
- **La réception de votre fauteuil roulant ?**
Composez le 418 529-9141, poste 6186.
- **La liste d'attente pour l'attribution d'un triporteur ou d'un quadriporteur ?**
Composez le 418 529-9141, poste 6505 ou 2391.



Prendre rendez-vous

Problème mécanique avec votre fauteuil roulant

Composez le 418 649-3700.

Décrivez le problème, par exemple :

- Freins désajustés
- Pneus usés
- Pièces cassées ou croches
- Défectuosité électronique
- Changement de batteries
- Détérioration du fauteuil roulant
- Dégonflement du coussin Roho

Un rendez-vous avec un mécanicien vous sera proposé.

Problème d'inconfort dans votre fauteuil roulant

Composez le 418 529-9141, poste 6530.

Décrivez le problème, par exemple :

- Plaie ou rougeur
- Inconfort ou douleur aux fesses, au dos
- Usure du coussin spécialisé ou du dossier de positionnement

Un rendez-vous avec un intervenant clinique vous sera proposé.

Problèmes mécanique et d'inconfort

Composez le 418 649-3700.

Demandez deux rendez-vous :

- Un rendez-vous avec un mécanicien, pour la réparation de votre fauteuil roulant
- Un rendez-vous avec un intervenant clinique, pour votre problème d'inconfort

Réparation d'urgence sans rendez-vous

**En cas de bris majeur rendant votre
fauteuil roulant non sécuritaire**

**Selon la nature du bris, votre fauteuil roulant
sera réparé le jour même ou un rendez-vous vous
sera proposé.**

Horaire

Du lundi au vendredi :

- **10 h 30 à midi**
- **14 h 30 à 16 h**

Triporteur et quadriporteur

Vous souhaitez acquérir un triporteur ou un quadriporteur?

Voici la procédure à suivre :

1. Téléphonnez à votre CLSC et demandez un rendez-vous en ergothérapie ou en physiothérapie.
2. L'ergothérapeute ou le physiothérapeute procédera à diverses évaluations dont votre admissibilité aux critères du ministère de la Santé et des Services sociaux.
3. Si vous êtes admissible, le CLSC transmettra votre dossier à l'IRDPO. Notre programme analysera votre admissibilité. Un appareil vous sera ensuite proposé.

En cas de défectuosité

Téléphonnez à votre fournisseur. Il évaluera les réparations à faire et nous transmettra sa soumission.